

Le développement de l'autonomie chez les étudiantes et les étudiants en formation à distance

L'autonomie est un concept-clé de la formation à distance puisqu'il semble que les apprentissages sont plus importants chez les étudiantes et les étudiants autonomes. Selon [Jacques Rodet](#), spécialiste de la formation à distance, l'autonomie est toujours relative à une tâche à réaliser et à ses conditions de réalisation. Ce n'est pas une caractéristique qui est possédée, mais plutôt une compétence qui s'exerce et qui se vit dans l'apprentissage.

Les caractéristiques de l'étudiante ou de l'étudiant autonome

Selon [André-Jacques Deschênes](#), professeur retraité de la TÉLUQ, l'étudiante ou l'étudiant autonome a une bonne connaissance de soi ainsi que des tâches et des stratégies à déployer pour atteindre ses objectifs :

- **La connaissance de soi** : attitude, motivation, intérêt pour la formation, perception de ses capacités, etc.
- **La connaissance des tâches** : mémorisation, compréhension, application, analyse, résolution de problèmes, etc.
- **La connaissance des stratégies** : nature et efficacité des stratégies, contexte d'utilisation, etc.

Rappelons que les stratégies métacognitives servent à la planification, à la régulation et à l'évaluation de la tâche cognitive dans laquelle l'étudiante ou l'étudiant est engagé :

- **La planification** : se préparer adéquatement à la réalisation d'une tâche cognitive (analyse des objectifs, des exigences et des modalités de la tâche, analyse des stratégies disponibles et du temps alloué, etc.
- **La régulation** : superviser le déroulement de la tâche cognitive et la corriger lorsque cela s'avère nécessaire (identification, interprétation et traitement des états psychologiques qui se manifestent lors de la tâche cognitive et ajustement lorsque cela s'avère nécessaire).
- **L'évaluation** : vérifier l'atteinte des objectifs de formation (rétroaction, mise à jour des activités déployées, etc.)

Compte tenu des caractéristiques liées à l'adolescence et au début de l'âge adulte, un accompagnement particulier doit être mis en place pour les raisons suivantes :

- L'identité de l'étudiant ou de l'étudiante est en voie de développement et ne permet pas une connaissance de soi favorisant une autonomie suffisante. Par exemple, la reconnaissance de ses intérêts pour des disciplines parfois inconnues et la connaissance de ses réactions au stress et aux moyens de le gérer comportent des défis importants.
- Le développement du lobe frontal est inachevé, ce qui a une incidence sur la capacité d'anticiper et de prendre des décisions. L'étudiante ou l'étudiant peut, par exemple, avoir des difficultés à planifier ses études et à anticiper une fin de session.
- D'autres facteurs liés à la pensée égocentrique de l'adolescence créent parfois des obstacles à l'autonomie. Par exemple, la fabulation personnelle incite certaines ou certains étudiants à penser qu'ils ou elles réussiront sans effort car elles et ils ne perçoivent pas l'importance de se prendre en main.

Comment aider les étudiantes et les étudiants à exercer leur autonomie?

Le contenu, la structure et l'interaction sont trois aspects d'un cours qui peuvent permettre à l'étudiante et à l'étudiant d'exercer l'autonomie ou de l'acquérir progressivement.

L'autonomisation par le contenu

L'étudiante ou l'étudiant peut exercer ou développer son autonomie si on lui propose :

- une présentation modulaire des contenus;
- la mise en place d'un support méthodologique;
- des activités d'autoévaluation des connaissances et de développement de l'esprit critique.

Le tableau 1 résume les actions à réaliser par l'enseignante ou l'enseignant pour favoriser l'autonomisation ainsi que leurs bénéfices pour l'étudiante ou l'étudiant.

Actions de l'enseignante ou de l'enseignant	Bénéfices pour l'étudiante ou l'étudiant
Présenter les contenus de façon modulaire – Le cours est divisé en unités d'informations assez courtes. – Les thèmes abordés sont adéquatement identifiés, de même que les objectifs de chaque unité.	– Peut faire des choix selon ses besoins, ses intérêts et les savoirs qu'il maîtrise déjà. – Peut choisir l'ordre dans lequel il aborde les modules de façon à ne pas perdre de temps sur les sujets qu'il connaît déjà pour se concentrer sur ce qui lui semble plus pertinent.
Offrir un support méthodologique Le support fournit des informations quant à l'utilisation de différentes stratégies cognitives et métacognitives à utiliser dans des contextes appropriés.	Acquiert, pratique ou améliore des stratégies cognitives ou métacognitives qui font progresser vers l'atteinte de ses objectifs.
Proposer des activités d'autoévaluation des savoirs L'évaluation peut se faire par le biais d'activités portant sur la construction du sens global des informations recueillies (rédiger un résumé, construire un tableau, etc.)	Active les connaissances antérieures et les utilise pour intégrer de nouvelles informations.
Proposer des activités visant à développer le sens critique Fournir des informations variées et amener l'étudiante ou l'étudiant à les analyser, les commenter, les réfuter, etc.	Apprend à formuler des conclusions face aux nouveaux savoirs.

L'autonomisation pas l'interaction

L'interaction fait référence aux diverses relations que l'étudiante ou l'étudiant doit établir pour assurer le succès de son apprentissage. Le tableau ci-dessous résume la façon dont l'autonomisation par l'interaction peut être encouragée par l'enseignante ou l'enseignant ainsi que les actions de l'étudiante et/ou de l'étudiant.

Actions de l'enseignante ou de l'enseignant	Actions de l'étudiante ou de l'étudiant
1. Favoriser de façon claire une interaction minimum avec l'étudiante ou l'étudiant	1. Identifier les situations où les limites empêchent de progresser.
2. Demeurer disponible pour une intervention selon la demande.	2. Identifier et trouver les ressources appropriées et la capacité de les utiliser adéquatement.
	3. Recourir à une ressource externe pour obtenir de l'aide.

L'autonomisation par la structure

La structure d'un bon cours est conçue de façon à englober harmonieusement les objectifs, la démarche d'apprentissage et les évaluations. Pour cette raison, elle peut sembler plutôt rigide. Pourtant, selon [André-Jacques Deschênes](#), il semble que l'autonomisation de l'étudiante ou de l'étudiant est d'autant plus difficile que la structure est rigide.

Pour donner une certaine souplesse dans la structure d'un cours, l'enseignante ou l'enseignant peut envisager de permettre la participation des étudiantes et des étudiants aux tâches d'enseignement. Cette participation peut se faire dans les catégories de tâches suivantes :

- la préparation;
- la facilitation et la régulation de l'apprentissage;
- la rétroaction et l'évaluation des performances;
- le maintien de la concentration et de la motivation.

Ces tâches se retrouvent dans les trois stratégies métacognitives de l'apprenant autonome décrites ci-dessus. Le tableau suivant résume la façon dont elles peuvent être intégrées dans la structure d'un cours ainsi que les actions réalisées par l'étudiante ou l'étudiant.

Actions de l'enseignante ou de l'enseignant	Actions de l'étudiante ou de l'étudiant
<p>La planification</p> <p>Solliciter la participation de l'étudiante ou de l'étudiant dans l'un et/ou l'autre des cinq aspects suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les objectifs : Laisser un certain degré de prise en charge. 2. Les tâches : Bien décrire les exigences des tâches et permettre à l'étudiante ou l'étudiant de bien cerner ses ressources et ses limites par rapport à elles. 3. Les stratégies : Fournir à l'étudiante ou l'étudiant un instrument pour identifier et juger de ses compétences en regard des différentes stratégies. Expliquer ce que sont les stratégies, à quoi elles servent, à quel moment on peut les utiliser et décrire comment on peut les exécuter. 4. Le temps : Fournir à l'étudiante ou à l'étudiant les connaissances nécessaires à la mise en place de son propre échéancier et lui fournir les moyens pour le faire. 5. L'apprenant : Permettre à l'étudiante ou l'étudiant de prendre conscience de ses motivations, de ses intérêts, de ses perceptions vis-à-vis de l'apprentissage, et lui faire connaître des moyens pour intervenir sur ces aspects. 	<p>La planification</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les demandes de la tâche, les buts poursuivis, ses caractéristiques personnelles (connaissance de soi), les stratégies possibles, etc. 2. Déterminer le rythme et l'échéancier de ses études.
<p>La régulation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer des activités de mise en marche, de maintien, de supervision, de contrôle et d'ajustement de la tâche cognitive du début à la fin de sa réalisation. 2. Prévoir des moments particuliers pour procéder à une évaluation et à des mises au point si cela s'impose. 	<p>La régulation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier si les objectifs fixés sont en voie de réalisation, si les stratégies mises en œuvre sont appropriées pour la réalisation des tâches, si le rythme et les échéances déterminés correspondent bien à l'ampleur des tâches à réaliser. 2. Vérifier comment sa motivation, son intérêt et ses perceptions évoluent durant la démarche d'apprentissage.
<p>L'évaluation</p> <p>Fournir à l'étudiante et à l'étudiant l'occasion et les instruments qui lui permettent de procéder à des moments d'évaluation (Exemple)</p>	<p>L'évaluation</p> <p>Évaluer les buts, leur degré d'atteinte, les stratégies utilisées, leur efficacité, leur rentabilité, le niveau de succès dans les tâches à réaliser, ses états affectifs vis-à-vis des tâches, ses ressources et ses limites.</p>